

Commune de GOURNAY-
Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 29 janvier 2024 à 19h30 à la mairie

Le conseil municipal de Gournay, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de Gournay, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, Bertrand SACHET.

Présents :

Catherine BOUHET, Pascal CHARTIER, Solange DURIS, Fabrice LARUE, Corentin LAVENU, Christian MONTINTIN, Bertrand SACHET, Cyril VILLEMONT.

Absent(es)-excusé(es) : Philippe BAZIN, Francis CHAUMETTE,

Pouvoirs : Philippe BAZIN donne pouvoir à Bertrand SACHET.

Secrétaire de séance : Solange DURIS

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2023 :**
Contre : Abstention : Pour : 9

Le procès-verbal de la séance du 19 décembre est adopté à l'unanimité.

Délibérations :

- **2024-01 : DETR 2024 : Demande de subvention**

Monsieur SACHET rappelle que le projet de chaufferie bois pour le centre-bourg se découpe en deux tranches :

- 1^{ère} tranche : chaufferie, VRD et MO par délibération n°2023-27 du 18 avril 2023
- 2^{ème} tranche : gros œuvre et frais imprévus : 299 016.58 € H.T.

| | Montant HT |
|----------------|------------|
| GROS OEUVRES | 274 016.58 |
| FRAIS IMPREVUS | 25 000.00 |
| TOTAL | 299 016.58 |

Plan de financement 2024 - Tranche 2 : 299 016.58 €

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| DETR 2024 | 50 % soit 149 508.29 € |
| ADEME | 25% soit 74 754.15 € |
| Fonds propres de la commune | 25 % soit 74 754.15 € |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement de la tranche 2,
- De solliciter la subvention au titre de la DETR 2024,
- De charger Monsieur le Maire de réaliser la demande et de signer tous documents y afférent.

• **Questions diverses :**

Grange à porteau : la demande de subvention au Département au titre du Fonds patrimoine est complète, le dossier passera à la commission du 2 février, mais nous avons obtenu une dérogation pour signer les marchés et débiter les travaux pour qu'il se fassent en même temps que la chaufferie.

Une visite de chantier avec le Président du Département et le vice-président en charge du patrimoine est prévue le 6 février à 15h.

Point sur les dossiers en cours :

Chaufferie :

Les travaux avancent bien, 5 logements communaux sont raccordés.

Les travaux devraient se terminer courant mars.

Pour la chaudière gaz, l'installation se fera courant février, la cuve sera enterrée. Les contrats gaz ont été renégociés en même temps.

Un devis complémentaire été demandé au couvreur pour l'installation d'un film sous toiture au niveau de la chaufferie (environ 1500 € HT)

Récupérateur d'eau pluviale :

Les travaux sont en cours d'achèvement

Maison 7 la chapelle :

Les travaux avancent mais si le logement n'est pas fini en mars une solution de secours existe pour les futurs locataires (Mélanie de l'onglerie et sa famille) avec un autre logement communal qui sera disponible en mars voir éventuellement en avril (il sera occupé à partir de mai)

Retour sur la cérémonie des vœux :

Les retours sont très bons. M SACHET précise que M le Maire remercie les secrétaires pour leur travail à cette occasion, il remercie également les personnes qui ont contribué à l'organisation et les conseillers pour leur présence.

Salon de coiffure :

Afin que la coiffeuse s'installe, les branchements d'eau ont été réalisés dans le local, ainsi que l'évacuation pour raccorder le réseau de la station.

Voyage scolaire :

Une solution est à l'étude pour apporter une aide directe aux familles, via le CCAS, pour les voyages du Collège de Neuvy. En effet, la CDC ayant la compétence pour les voyages du collège de Neuvy, la commune ne peut pas apporter une subvention au collège.

Déplacement à Paris avec Nicolas FORISSIER :

Un déplacement des maires est prévu au Palais Bourbon à Paris. S'agissant d'un déplacement en dehors du département, les frais seront pris en charge par la commune.

Réaménagement du point de collecte des déchets et mise en place de caniveaux au niveau du hangar communal.

Boucle vélo porté par la CDC : la création d'une boucle vélo sur la commune à partir du saint Jacques à vélo à Cluis est en cours.

SEG : SUEZ a racheté la totalité des parts de la société le 10 janvier. Des odeurs se font sentir en ce moment. Le nouvel interlocuteur sur le site confirme qu'ils recherchent d'où vient le problème.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h

Le 1^{er} Adjoint



Le secrétaire de séance



